DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPITRE

DE SAINT JEAN

INTRODUCTION [1]

1° *La question de l'authenticité* [2] ne peut évidemment pas être tranchée d'une manière aussi simple et aussi aisée que pour la première épître, car ces deux écrits sont tellement courts et si peu dogmatiques, qu'on ne saurait s'attendre à les voir souvent cités par les anciens auteurs. Ils ont même été, d'assez bonne heure et pendant deux ou trois siècles, l'objet de doutes réitérés, plusieurs refusant de les regarder comme l'œuvre de l'apôtre saint Jean et de leur attribuer une valeur canonique, ainsi que nous l'apprenons par Origène [3], par Eusèbe [4], qui la range parmi les ἀντιλεγόμενα, et par saint Jérôme [5]. Ces deux derniers auteurs ajoutent que le doute ou l'hésitation provenait souvent de la distinction qu'on établissait, dès cette époque reculée, entre l'apôtre Jean et le prêtre Jean : les deux lettres n'auraient pas été composées par l'apôtre, mais par le prêtre, son homonyme. Distinction sans base sérieuse, comme on le reconnaît aujourd'hui de plus en plus [6]. Mais, dans les temps anciens, l'authenticité de II Joan. et de III Joan. a trouvé beaucoup plus de partisans que d'adversaires. Papias, dans le passage même où il semble favoriser l'existence du prêtre Jean [7], saint Polycarpe [8] et saint Ignace [9] leur font des emprunts. Si la première version syriaque n'a point accueilli ces deux épîtres [10], l'Itala les contient l'une et l'autre. D'après le sentiment le plus probable, le Canon de Muratori leur rend témoignage : en effet, après avoir signalé la première épître de saint Jean aussitôt après le quatrième évangile, il ajoute, quelques lignes plus bas : « Superscripti Joannis duæ (epistolæ) in catholica habentur » ; or,

---

[1] Pour les commentaires, voyez la p. 716, n. 1, et H. Poggel, *Der zweite und dritte Brief des Apostels Johannes geprüft auf ihren kanonischen Charakter, übersetzt und erklært.* Paderborn, 1896.

[2] Elle est fort bien traitée par M. Poggel, *l. c.*, p. 51-58.

[3] Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25, 10.

[4] *Hist. eccl.*, III, 25, 2.

[5] *De Viris ill.*, 9, 18.

[6] Non moins parmi les critiques protestants que parmi les catholiques. Voyez la savante étude de M. Poggel, *l. c.*, p. 7-51.

[7] Voyez Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 39, 3. Comp. III Joan. 12.

[8] *Ad Phil.*, VII, 1; comp. II Joan. 7.

[9] *Ad Smyrn.*, IV, 1; cf. II Joan. 10.

[10] Ce qui n'a pas empêché saint Ephrem de croire à leur authenticité.

d'après le contexte, ces deux lettres ne peuvent être que la seconde et la troisième. Saint Irénée [1] cite le vers. 11 et les vers. 7-8 de la seconde épître, qu'il dit en propres termes avoir été composée par l'apôtre saint Jean. Clément d'Alexandrie [2] et Denys d'Alexandrie [3] sont aussi très expressément favorables à l'authenticité. Saint Cyprien, dans son récit de ce qui s'était passé au concile de Carthage, en 256, mentionne qu'un évêque nommé Aurélien cita II Joan. 10 et 11, avec cette formule d'introduction : « Jean l'apôtre a dit dans son épître. » Enfin, si Eusèbe et saint Jérôme paraissent, à première vue, avoir partagé quelque peu les doutes qu'ils signalent, on voit, par d'autres passages de leurs écrits, qu'ils regardaient en réalité ces deux petites épîtres comme authentiques [4].

Ici encore [5], la preuve intrinsèque confirme singulièrement celle des témoignages transmis par l'antiquité, tant la ressemblance des pensées et du style est grande entre II et III Joan. d'une part, le quatrième évangile et I Joan. d'autre part. La seconde et la troisième épître ont en commun, avec ces deux autres compositions plus considérables de saint Jean, de nombreux concepts et de nombreuses expressions [6] ; notamment les formules « être de Dieu, avoir Dieu le Père, vrai Dieu, avoir le Fils, connaître la vérité, marcher dans la vérité, marcher dans l'amour, une joie complète, » etc., les mots διαθήκη (commandement), ἀλήθεια (vérité), μαρτυρεῖν (témoigner), μένειν (demeurer), etc. Les versets 10 et 11 de II Joan. rappellent bien le « fils du tonnerre » ; de même III Joan. 9-10. Ce qui n'empêche pas les deux petites lettres d'avoir leurs particularités de diction [7], comme toutes les autres parties du Nouveau Testament.

On a objecté parfois contre l'authenticité le titre πρεσβύτερος (Vulg., *senior*), que prend l'auteur au début des deux épîtres ; mais « ce titre garantit plutôt une origine apostolique », car il marque, à lui seul, une autorité très grande et très paternelle, telle qu'était celle de saint Jean. On en conçoit aisément l'origine. Les disciples de l'apôtre en Asie se mirent à l'appeler familièrement et respectueusement « l'ancien » par excellence, à cause de son grand âge et du caractère patriarcal de son gouvernement ; et ce nom devint peu à peu d'un usage si fréquent, que saint Jean l'employait lui-même pour se désigner, de même qu'il prend dans son évangile le titre de disciple bien-aimé, sous lequel il est aisé de le reconnaître. En tout cas, un faussaire n'aurait jamais songé à se nommer ainsi.

2° *Les destinataires et le but des deux lettres.* — La seconde épître de Jean est adressée « Electæ dominæ et filiis ejus [8] ». On discute depuis de longs siècles pour savoir si les mots « electa domina » représentent au propre une chrétienne isolée, mère de famille, ou bien, au figuré, une Église particulière.

Il n'est pas possible de donner une solution certaine de ce problème exégétique ; néanmoins, la première opinion [9] trouve actuellement beaucoup moins de partisans que la seconde. A bon droit, ce semble. En effet, il est moralement certain qu'il ne faut regarder ni « Electa » ni « Domina » comme un nom

---

[1] *Adv. hær.*, I, 16, 3 et III, 16, 8.

[2] *Strom.*, II, 15, 66 et VI, 14, 1. Voyez aussi Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 14, 1.

[3] Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 25, 11.

[4] Voyez Eusèbe, *Dem. evang.*, III, 5, et saint Jérome, *Ep.* 146, *ad Evagr.*

[5] Voyez la p. 717.

[6] Comp. II Joan. 5, avec Joan. XIII, 34 et I Joan. II, 7 ; II Joan. 7, avec I Joan. IV, 1-3 ; II Joan. 9, avec I Joan. II, 23 ; II Joan. 12[b], avec I Joan. I, 4 ; III Joan. 11, avec I Joan. III, 6 ; III Joan. 12, avec Joan. XXI, 24, etc.

[7] Par exemple les verbes ὑπολαμβάνειν, φιλοπρωτεύειν, φλυαρεῖν, etc.

[8] Dans le grec : Ἐκλεκτῇ κυρίᾳ καὶ τοῖς τέκνοις αὐτῆς.

[9] C'était celle d'Estius, de Cornelius a Lapide, etc. Elle est adoptée de nos jours par les savants exégètes catholiques A. Maier, F. Kaulen, H. Poggel, etc.

propre[1]; l'adjectif ἐκλεκτῇ est synonyme de chrétienne, comme dans I Petr. I, 1 et ailleurs, et le substantif κύρια est une expression honorifique, qui équivaut à notre titre de dame. Si donc l'apôtre a réellement écrit à une femme chrétienne, pourquoi l'a-t-il désignée par une formule générale, et point par son nom personnel? De plus, la composition, par son caractère plutôt général qu'individuel[2], paraît moins convenir à une veuve chrétienne et à sa famille qu'à toute une Église locale. Si « Electa » est un nom propre, il faudrait, d'après le vers. 14, en conclure que, dans une même famille, deux sœurs auraient reçu simultanément cette dénomination très rare.

Il est donc mieux de penser que la seconde lettre fut composée pour une chrétienté de l'Asie proconsulaire, que saint Jean nomme métaphoriquement « electa domina », parce qu'elle avait été élue par le Seigneur (κύριος, « Dominus »), pour être son épouse mystique[3]; les enfants de cette mère ne sont autres que les divers membres de l'Église en question. Le passage I Petr. V, 13[4] nous présente un cas analogue: le prince des apôtres y envoie à ceux qu'il a nommés précédemment (I, 1) les élus, les salutations de celle qui a été « coelecta » à Babylone, c'est-à-dire à Rome. De même qu'il s'agit d'une Église dans l'épître de saint Pierre, de même dans la seconde lettre de saint Jean; de part et d'autre les destinataires reçoivent des salutations affectueuses d'une autre Église avec laquelle ils étaient en rapports intimes. Telle était déjà l'opinion de saint Jérôme[5].

Dans sa seconde épître, l'apôtre a pour but de recommander la pratique de la charité fraternelle[6] et la persévérance dans la vraie foi[7], particulièrement en ce qui concerne l'incarnation du Christ[8]. Comme divers hérétiques, surtout les Docètes et les Cérinthiens, niaient la réalité de ce dogme capital, saint Jean invite les fidèles à rompre toute relation particulière avec eux, afin de n'avoir part en aucune manière à leur culpabilité[9].

La troisième épître est adressée à un fervent chrétien nommé Gaïus[10], membre d'une chrétienté assez éloignée de la ville où saint Jean était alors domicilié. Naguère, cet homme généreux avait accordé l'hospitalité à plusieurs missionnaires qui traversaient le lieu de sa résidence[11], et ceux-ci, revenus auprès de l'apôtre, avaient fait solennellement l'éloge de leur hôte devant toute l'Église[12]. Comme ils allaient partir pour prêcher de nouveau l'évangile et qu'ils devaient revoir Gaïus[13], saint Jean les chargea de lui porter cette lettre.

En la composant, l'apôtre se proposait donc tout d'abord de remercier Gaïus et de l'encourager à bien accueillir toujours les missionnaires du Christ. Mais en outre, comme Diotréphès, l'évêque de l'Église à laquelle appartenait Gaïus, ne reconnaissait pas l'autorité suprême de Jean, et refusait de recevoir ceux qui étaient en communion avec lui, l'auteur avait pour but de blâmer avec force cet évêque arrogant et intolérant, et de le menacer d'une dénonciation prochaine de sa conduite devant son propre troupeau[14].

---

[1] Voyez le commentaire.

[2] Notez en particulier l'usage alternatif du singulier et du pluriel, spécialement du pluriel. Le trait « inveni de filiis tuis... », au vers. 4, est difficile aussi à expliquer d'après la première hypothèse; car comment supposer que la dame en question aura eu des fils tout à la fois dans la vérité et dans l'erreur?

[3] Cf. Apoc. XXI, 9, où l'Église entière reçoit le nom analogue de νύμφη, épouse.

[4] Voyez le commentaire.

[5] *Epist.* LXXXII, *ad Ager.*, 12.

[6] Voyez le vers. 5.

[7] Vers. 6.

[8] Vers. 7-9.

[9] Vers. 10.

[10] Voyez le vers. 1 et les notes.

[11] Vers. 3, 5.

[12] Vers. 6.

[13] Vers. 6ᵇ-7.

[14] Voyez les vers. 9-10.

3° *Le temps et le lieu de la composition* ne peuvent être déterminés que d'une manière approximative, les renseignements soit extrinsèques, soit intrisèques, nous faisant défaut. Tout porte à croire, cependant, que saint Jean composa ces deux épîtres à Ephèse, et durant la dernière période de sa vie, c'est-à-dire, vers la fin du Ier siècle de notre ère. C'est l'opinion assez générale des commentateurs qu'elles forment la partie la plus récente de tout le Nouveau Testament.

4° *Le plan des deux lettres* est facile à déterminer. Dans la seconde, après l'adresse et la salutation initiale, vers. 1-3, nous trouvons le corps de l'écrit, vers. 4-11, qui contient, après un aimable compliment (vers. 4), une exhortation à la charité fraternelle et à l'obéissance (vers. 5-6), quelques graves avertissements contre les hérétiques (vers. 7-9) et un ordre relatif à la conduite qu'on devait tenir à leur égard (vers. 10-11). Vient ensuite l'épilogue ordinaire, vers. 14-15.

La troisième épître se divise ainsi : l'adresse et la salutation accoutumées, vers. 1-2; le corps de l'écrit, vers. 3-12; l'épilogue, vers. 13-14. Trois pensées principales dans le corps de la lettre : éloge de la conduite chrétienne et de l'hospitalité de Gaïus (vers. 3-8); reproches sévères pour Diotréphès (vers. 9-11); félicitations pour un chrétien ou un prêtre zélé, nommé Démétrius (vers. 12).

DEUXIÈME ÉPITRE

DE SAINT JEAN

1. L'ancien, à la dame élue et à ses enfants, que j'aime véritablement, et non pas moi seul, mais aussi tous ceux qui connaissent la vérité,

2. à cause de la vérité qui demeure en nous, et qui sera avec nous éternellement.

3. Que la grâce, la miséricorde et la paix soient avec vous, de la part de Dieu le Père et de Jésus-Christ, Fils du Père, dans la vérité et la charité.

1. Senior electæ dominæ, et natis ejus, quos ego diligo in veritate, et non ego solus, sed et omnes qui cognoverunt veritatem,

2. propter veritatem quæ permanet in nobis, et nobiscum erit in æternum.

3. Sit vobiscum gratia, misericordia, pax a Deo Patre, et a Christo Jesu Filio Patris, in veritate et caritate.

I. La salutation. Vers. 1-3.

Ce prologue est relativement assez développé, comme ceux des épîtres aux Romains, aux Galates et à Tite. Sa forme est tout à fait celle du début des autres lettres du Nouveau Testament : il se compose d'une adresse, vers. 1-2, et d'un souhait, vers. 3.

1-2. L'adresse. — L'auteur : *Senior*, ὁ πρεσβύτερος. Ainsi qu'il a été dit dans l'Introd., p. 758, ce titre, qui désigne tout ensemble l'âge avancé (par conséquent, les relations paternelles) et la situation officielle, équivaut ici à un nom propre. En le lisant, on ne pouvait penser qu'à l'apôtre Jean, auquel on le donnait d'une manière habituelle. — *Electæ dominæ* (ἐκλεκτῇ κυρίᾳ, sans article). Nous avons dit plus haut, p. 758-759, qu'il est impossible de déterminer avec certitude le sens de ces deux mots, et de savoir s'ils s'appliquent à une personne privée ou à une société, à une Église. Ce second sentiment est toutefois le plus probable. En tout cas, il ne faut traiter ni ἐκλεκτή, ni κυρία, comme un nom propre. La meilleure traduction est donc : A une dame élue; c.-à-d., à une chrétienté qui a eu le bonheur d'être choisie pour appartenir à Jésus-Christ. — *Natis ejus :* τοῖς τέκνοις..., à ses enfants. Au sens naturel, ou au sens spirituel, selon l'interprétation qu'on aura donnée aux mots qui précèdent. — Le pronom *quos* se rapporte à la mère aussi bien qu'aux enfants. — *Ego... in veritate.* L'apôtre oppose son affection, très sincère, à celle d'autres personnes, qui n'aimaient pas véritablement. Comp. le vers. 7. — *Et non... solus, sed...* Tous les chrétiens qui connaissaient la dame élue et ses enfants éprouvaient pour eux la même amitié que saint Jean. Les mots *qui cognoverunt...* désignent, en effet, les disciples du Christ, entre lesquels la connaissance de la vérité évangélique (τὴν ἀλήθειαν, la vérité par excellence) établit un lien des plus intimes. Leur charité réciproque est donc basée sur leur foi commune : *propter veritatem...* (vers. 3). L'auteur insiste sur la pensée. — *Quæ permanet...* Sur cette locution, voyez Joan. II, 24; III, 15, etc. La vérité demeure parmi les chrétiens en général, et au cœur de chacun d'entre eux, comme une force toujours active. — *Et nobiscum... in æternum.* Cette sainte union entre la vérité et le croyant subsistera sans fin. Avec nous : comme un puissant auxiliaire qui coopère à nos œuvres.

3. Souhait de l'apôtre pour ses lecteurs. — *Gratia, misericordia, pax.* Ces trois substantifs sont associés de la même manière dans I Tim. I, 2 et II Tim. I, 2 (voyez les notes). Le second (ἔλεος) n'est pas employé ailleurs dans les écrits de saint Jean. — *A Deo... et a...* Dans les souhaits de ce genre, saint Paul emploie la préposition ἀπό, de; nous lisons ici : παρά, de la part de. — *Christo... Filio...* Saint Jean ne se

4. Gavisus sum valde, quoniam inveni de filiis tuis ambulantes in veritate, sicut mandatum accepimus a Patre.

5. Et nunc rogo te, domina, non tanquam mandatum novum scribens tibi, sed quod habuimus ab initio, ut diligamus alterutrum.

6. Et hæc est caritas, ut ambulemus secundum mandata ejus. Hoc est enim mandatum, ut quemadmodum audistis ab initio, in eo ambuletis.

7. Quoniam multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum

4. J'ai éprouvé une grande joie à trouver quelques-uns de tes enfants marchant dans la vérité, selon le commandement que nous avons reçu du Père.

5. Et maintenant, je te demande, dame, non comme si je t'écrivais un commandement nouveau, mais d'après celui que nous avons reçu dès le commencement, que nous nous aimions les uns les autres.

6. Et l'amour consiste en ceci : que nous marchions selon ses commandements. Car c'est là le commandement, comme vous l'avez entendu dès le commencement : que vous marchiez dans cet *amour*.

7. Car de nombreux séducteurs se sont répandus dans le monde, qui ne

---

lasse pas d'affirmer sous toutes les formes, contre les faux docteurs (comp. les vers. 7 et ss.), que Jésus-Christ est vraiment le Fils de Dieu. Le titre κυρίου, Seigneur, placé devant Ἰησοῦ, n'est probablement pas authentique. — *In veritate et...* (sans article dans le grec : en vérité et en amour). Ces deux qualités sont désignées comme les deux sphères dans lesquelles doit se manifester le triple don divin que Jean vient de souhaiter à ses lecteurs. Il y a la sphère de l'intelligence et celle du sentiment, « l'harmonie intellectuelle et l'harmonie morale. »

II. Le corps de l'épître. Vers. 4-11.

Il se compose de recommandations et d'avertissements personnels.

1° Nécessité de la charité fraternelle. Vers. 4-6.

4-6. Le vers. 4 sert de transition : *Gavisus... valde...* Saint Paul aussi commence souvent ses lettres par un aimable compliment analogue à celui-ci, par l'expression de la satisfaction très vive que lui causent ceux auxquels il écrit. Cf. Rom. I, 8 ; I Cor. I, 4 ; Eph. I, 6 ; Col. I, 3 ; I Thess. I, 2, etc. — *Quoniam inveni...* Motif spécial de la joie qui avait rempli l'âme de l'apôtre. *De filiis* est une locution elliptique : quelques-uns de tes enfants. — *Ambulantes...* Sur cette métaphore, voyez I Joan. I, 6[b] et le commentaire. La vie morale est envisagée comme un chemin à parcourir. — *In veritate* (ἐν ἀληθείᾳ : sans article, comme dans les vers. 1[a] et 3). Les deux formules : marcher en vérité et marcher dans la vérité, que nous retrouverons III Joan. 3[b] et 4, paraissent à peine différer l'une de l'autre. Voyez Joan. XVII, 17 et 19, dans le texte grec. La première est plus générale : conformément au caractère chrétien. La seconde est plus spéciale et précise davantage la pensée : d'une manière conforme au message évangélique. — *Sicut mandatum...* Ce trait se rapporte à l'ensemble de la conduite des vrais croyants : Dieu a ordonné aux chrétiens de vivre en chrétiens. — *Accepimus a Patre :* par l'intermédiaire de son Fils. — *Et nunc* (vers. 5). Formule de transition. Cf. I Joan. II, 28. A son joyeux éloge, l'auteur joint une exhortation, qui presse les lecteurs de progresser de plus en plus dans la vérité et dans l'amour. — *Non... novum... sed...* Voyez I Joan. II, 7 et le commentaire. — *Ut diligamus...* C'est là tout à la fois l'objet de la recommandation de saint Jean et le commandement divin. — *Et hæc est..., hoc est...* (vers. 6). Sur cette construction, familière à notre auteur, voyez I Joan. I, 5 ; III, 23 ; V, 3, 11, etc. L'apôtre, revenant sur son exhortation, dépeint successivement la nature de l'amour et celle de l'ordre divin. La pensée ressemble beaucoup à celle de I Joan. V, 2-3 (voyez les notes). L'obéissance appelle l'amour, et l'amour appelle de son côté l'obéissance. — *Caritas.* Tout ensemble l'amour pour Dieu et l'amour pour nos frères, car ces deux charités n'en font qu'une. — *Ambulemus secundum* (κατά)... D'ordinaire, saint Jean dit : « ambulare in ». — *Hoc...* (*enim* manque dans le grec) *mandatum.* Après avoir parlé des commandements de Dieu au pluriel (*secundum mandata*), l'auteur les résume tous dans « le commandement essentiel, fondamental, distinctif, » celui de la charité. Comp. I Joan. III, 22-23. — *Quemadmodum audistis..., in eo...* D'après la Vulgate, « in mandato ». Plutôt : dans l'amour, puisque c'est lui qui forme le thème principal de ce passage. Le grec (ἐν αὐτῇ, « in ea ») est ambigu, car les deux substantifs ἀγαπή, amour, et ἐντολή, commandement, sont au féminin. — *Ab initio.* Comme au vers. 5 : depuis le début de la prédication évangélique.

2° Nécessité de se mettre en garde contre les docteurs hérétiques. Vers. 7-11.

7-9. Danger qu'il y aurait à accepter un autre enseignement que celui du Christ. — *Quoniam multi...* Transition : l'étroite solidarité que l'amour fraternel établit entre les vrais croyants sera pour eux une garantie contre les nombreux fauteurs d'hérésie qui existaient déjà. Après avoir passé de la vérité à la charité (comp. les vers. 4 et 5), l'apôtre revient maintenant de l'amour à la vérité. — *Seductores.* Sur ces hommes dangereux, voyez I Joan. II, 18, 22-23 ; IV, 1-5. — *Exierunt* (c'est la meilleure leçon : ἐξῆλθον, et non εἰσῆλθον, ils sont entrés) *in...* Comme dans I Joan. IV, 1[b]. Ils se sont répandus dans le monde pour y propager leurs doctrines per-

confessent point Jésus-Christ venu en chair. Un tel homme est un séducteur et un antechrist.

8. Prenez garde à vous, afin de ne pas perdre *le fruit* de votre travail, mais de recevoir une récompense pleine.

9. Quiconque s'éloigne et ne demeure point dans la doctrine du Christ, n'a pas Dieu ; celui qui demeure dans cette doctrine, celui-là a le Père et le Fils.

10. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez point.

Christum venisse in carnem : hic est seductor, et antichristus.

8. Videte vosmetipsos, ne perdatis quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis.

9. Omnis qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet; qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet.

10. Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis.

---

verses. — *Qui non confitentur...* L'apôtre signale leur erreur principale, sous une forme adoucie, car non contents de ne pas confesser la divinité de Jésus-Christ, ils la niaient formellement. — *Jesum venisse...* Dans le grec : Jésus venant (ἐρχόμενον) en chair. Voyez I Joan. IV, 2, où on lit, avec une légère nuance : Jésus venu en chair. Le présent marque ici la continuité du fait. — *Hic... seductor, et...* Dans le grec, il y a deux articles, qui donnent encore plus de force à la pensée : Celui-là est le séducteur (par excellence) et l'antechrist. Sur ce dernier nom, voyez I Joan. II, 18; IV, 3, et les notes. Ainsi donc, lorsqu'on voit qu'un soi-disant prédicateur de l'évangile ne confesse pas l'incarnation de Jésus-Christ, Fils de Dieu, il n'est pas nécessaire d'autre criterium pour le juger ; c'est un séducteur de la pire espèce. Cf. I Joan. IV, 1-3. — *Videte vos...* Comme dans saint Marc, XIII, 9. Après le péril, le remède : une grande vigilance est nécessaire, si l'on veut n'être pas séduit. — *Ne perdatis...* D'énormes intérêts sont en jeu. D'après la leçon de la Vulgate, *quæ operati estis*, il s'agit des intérêts des lecteurs eux-mêmes, du fruit de toutes leurs bonnes œuvres. Mais la meilleure leçon du grec paraît être ἃ εἰργασάμεθα, ce que nous avons fait (au lieu de ἃ εἰργάσασθε). Si elle est authentique, l'auteur aurait en vue le résultat de ses travaux personnels et l'œuvre des autres prédicateurs de l'évangile : Si vous vous laissez séduire par les hérétiques, nous aurons perdu notre peine parmi vous. — *Sed ut... accipiatis.* Quelques manuscrits grecs ont ἀπολάβωμεν, « accipiamus » ; mais ici la Vulgate est conforme à la leçon la plus autorisée (ἀπολάβητε). — *Mercedem plenam :* une récompense pleine et entière, à laquelle il ne manque absolument rien. L'expression marque « la jouissance de tous les biens spirituels » mis en réserve pour les chrétiens, la vie éternelle surtout. — *Qui recedit...* (vers. 8). Il faut lire, d'après la meilleure leçon du texte original : ὁ προάγων, celui qui précède ; c.-à-d., celui qui s'avance au delà des limites de la foi chrétienne. En d'autres termes, celui qui abandonne cette foi. La variante ὁ παραβαίνων, celui qui transgresse, est une correction des copistes. C'est d'elle que la Vulgate se rapproche le plus. — *Et non permanet in...* La marche en avant dont il a été parlé n'est donc pas un progrès, mais une apostasie. — *In doctrina Christi.* Non pas : la vraie doctrine en ce qui concerne le

Le papyrus.

Christ ; mais : la doctrine prêchée par lui et par ses apôtres. Cf. Joan. XVIII, 19; Act. II, 42; Apoc. II, 14, 15, etc. — *Deum non habet;... Patrem... habet.* Sur ces formules, voyez I Joan. II, 23 et les notes. — *Qui permanet...* L'idée

11. Qui enim dicit illi Ave, communicat operibus ejus malignis.

12. Plura habens vobis scribere, nolui per chartam et atramentum; spero enim me futurum apud vos, et os ad os loqui, ut gaudium vestrum plenum sit.

13. Salutant te filii sororis tuæ Electæ.

11. Car celui qui le salue participe à ses œuvres mauvaises.

12. Quoique j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai pas voulu *le faire* avec du papier et de l'encre; car j'espère aller auprès de vous et vous entretenir de vive voix, afin que votre joie soit pleine.

13. Les enfants de ta sœur Élue te saluent.

---

opposée, à la manière de saint Jean. Celui qui garde l'enseignement du Christ sans aucun mélange d'erreur possède tout ensemble le Père et le Fils.

10-11. Ordre de rompre toute relation avec les faux docteurs. — *Si...* Le grec a εἴ, qui dénote un cas très réel; ἐάν exprimerait une simple hypothèse. Le sens est donc: Lorsqu'on vient vous prêcher l'erreur, voilà ce que vous devez faire. — *Et... non affert.* La locution apporter une doctrine ne se rencontre nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament. — *Nolite recipere...* Dans le sens de refuser l'hospitalité. — Le trait *nec Ave...* dit beaucoup plus encore : N'accordez pas même à ce prédicateur de mensonge une légère marque de sympathie. Les deux injonctions sont sévères, mais elles s'expliquent par le danger qu'il y aurait à entrer en relations familières avec des hommes audacieux, habiles à masquer leur jeu. Cf. Matth. VII, 15. L'incident raconté par saint Irénée, *adv. Hær.*, III, 3, 4, sert de commentaire vivant à ce passage : « Il existe encore des hommes qui ont entendu raconter à Polycarpe que Jean, étant entré dans une maison de bains à Éphèse, et ayant aperçu Cérinthe à l'intérieur, s'éloigna brusquement, sans s'être baigné, en disant: Sortons, de peur que la maison ne s'écroule, puisque là se trouve Cérinthe, l'ennemi de la vérité. » — L'apôtre légitime son interdiction : *Qui enim dicit...* (à plus forte raison celui qui reçoit un hérétique dans sa maison), *communicat...* Dans le grec, les mots *operibus... malignis* sont chacun précédés d'un article, qui les souligne l'un et l'autre : les œuvres de lui, les mauvaises. Avoir des rapports intimes avec des hommes pervers, ce serait favoriser leurs entreprises criminelles et y participer d'une certaine manière.

III. Conclusion. Vers. 12-13.

12. Une bonne nouvelle. — *Plura habens...* L'apôtre aurait eu beaucoup d'autres choses à dire à ses lecteurs; il les réserve pour une visite qu'il se propose de leur faire. — *Chartam* (χάρτης). Ce mot représente, par opposition au parchemin, le papier proprement dit, formé avec le tissu intérieur du roseau nommé papyrus (*Atl. d'hist. nat.*, pl. VII, fig. 4; pl. VIII, fig. 1 et 3). On utilisait ce papier pour écrire des lettres. Voyez Pline, *Hist. nat.*, XIII, 21 et ss. — *Atramentum* (μέλαν, le noir). Les anciens préparaient leur encre avec du noir de fumée et de la noix de galle, parfois simplement avec de l'eau et de la suie. — *Spero enim... futurum...* D'après la meilleure leçon du grec : Mais (ἀλλα au lieu de γάρ) j'espère que je serai (γενέσθαι, au lieu de ἐλθεῖν, venir) chez vous. — *Os ad os.* C.-à-d., face à face. — *Ut gaudium vestrum.* La Vulgate a suivi la leçon ὑμῶν, qui est celle de plusieurs des manuscrits les plus estimés. D'autres documents portent ἡμῶν, « nostrum » : notre joie commune.

13. Une salutation. — *Filii sororis...* D'après l'interprétation que nous avons adoptée au sujet de « electæ dominæ », au vers. 1, ces mots désignent les membres de la chrétienté au milieu de laquelle saint Jean se trouvait alors. Voyez la p. 761.

Récolte du papyrus en Égypte. (Peinture de tombeau.)

TROISIÈME ÉPITRE

DE SAINT JEAN

1. L'ancien, au bien-aimé Gaïus, que j'aime véritablement.

2. Bien-aimé, je prie pour que tu prospères en toutes choses et que tu sois en bonne santé, comme ton âme prospère aussi.

3. J'ai été fort réjoui, lorsque des

1. Senior Gaio carissimo, quem ego diligo in veritate.

2. Carissime, de omnibus orationem facio prospere te ingredi, et valere, sicut prospere agit anima tua.

3. Gavisus sum valde, venientibus

I. La salutation. Vers. 1-2.

Elle est notablement plus courte que dans la seconde épître. Elle se compose aussi de l'adresse et d'un souhait affectueux.

1. L'adresse. — L'auteur : *Senior*, ὁ πρεσβύτερος. Voyez II Joan. 1, et les notes. — *Gaio carissimo.* Il n'est malheureusement pas possible d'identifier ce personnage. Dans l'empire romain, Gaius était « peut-être le plus commun de tous les noms ». On ne saurait dire non plus d'une manière certaine quelle situation cet ami de Jean occupait dans l'Église à laquelle il appartenait. L'épithète ἀγαπητός, bien-aimé, reviendra trois fois encore (voyez les vers. 2, 5 et 11), mais seule, sous la forme d'apostrophe. — *Quem ego...* L'apôtre insiste sur le vif dévouement personnel qu'il ressentait pour Gaïus. Sur la formule *diligo in veritate* (ἐν ἀληθείᾳ), voyez les notes de II Joan. 1ª. Excellente réflexion de l'ancien commentateur grec Œcuménius : « Celui-là aime en vérité, qui aime selon le Seigneur. »

2. Souhait de saint Jean pour Gaïus. Ce souhait n'apparaît pas ici sous sa forme accoutumée. Cf. II Joan. 3; Rom. 1, 7; I Cor. 1, 3; II Cor. 1, 2, etc. Nous avons du moins une pensée équivalente. — *De omnibus :* περὶ πάντων, au sujet de toutes choses, sous tous rapports (et non : avant tout). Ces mots ne retombent point sur « orationem facio », mais sur « prospere... ingredi » ; tel est du moins le sentiment le plus probable. — *Orationem facio.* Le verbe εὔχομαι peut signifier : Je prie, ou : Je souhaite. La seconde signification est plus généralement adoptée en cet endroit. D'ailleurs, « le souhait du chrétien est une prière ». — *Prospere te ingredi* est une bonne traduction du verbe εὐοδοῦσθαι (qu'on trouve aussi Rom. 1, 10 et I Cor. XVI, 2). Étymologiquement, ce mot désigne la prospérité dans un voyage; puis, par extension, la prospérité en général. — *Valere*, ὑγιαίνειν. Ce second verbe représente la santé physique. Cf. Luc. VII, 10; XV, 27, etc. On a conclu parfois de ce souhait que Gaïus était d'un tempérament maladif; mais ce n'est là qu'une conjecture. — *Sicut prospere...* (εὐοδοῦται). Compliment délicat. Saint Jean désire que la prospérité extérieure et la santé de son ami soient égales à son bien-être spirituel. — *Anima tua.* C.-à-d., ta vie chrétienne. L'âme (ψυχή) est envisagée ici comme le principe de la vie supérieure, de la vie spirituelle.

II. Le corps de l'épître. Vers. 3-12.

1° Éloge de la conduite chrétienne et en particulier du généreux esprit d'hospitalité de Gaïus. Vers. 3-8.

3-4. Joie qu'a éprouvée l'apôtre en apprenant que son ami marchait dans la vérité. — *Gavisus sum...* Même transition que dans II Joan. 4. La Vulgate supprime, avec quelques manuscrits, la particule γάρ, « enim », qui relie cette pensée à la précédente dans la plupart des témoins anciens. L'auteur justifie l'éloge qu'il a fait de Gaïus : Je sais que ton âme est dans une condition très prospère; je l'ai appris de très bonne source. — *Venientibus fratribus* (sans article dans le grec : des frères; c.-à-d., des chrétiens). Le participe présent semble indiquer que le

fratribus, et testimonium perhibentibus veritati tuæ, sicut tu in veritate ambulas.

4. Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare.

5. Carissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, et hoc in peregrinos;

6. qui testimonium reddiderunt caritati tuæ in conspectu ecclesiæ; quos, benefaciens, deduces digne Deo.

frères sont venus et ont rendu témoignage à ta vérité, *disant* que tu marches dans la vérité.

4. Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité.

5. Bien-aimé, tu agis fidèlement, quoi que tu fasses pour les frères, qui de plus sont étrangers.

6. Ils ont rendu témoignage à ta charité en présence de l'église; tu feras bien de pourvoir à leur voyage d'une manière digne de Dieu.

---

fait s'était renouvelé en des occasions différentes. — *Testimonium... veritati tuæ* (dans le grec, d'une manière très accentuée : σου τῇ ἀληθείᾳ). La vérité, c'est ici « la parfaite et sincère loyauté » avec laquelle Gaïus manifestait dans sa vie quotidienne la plénitude de la foi chrétienne. Saint Jean explique d'ailleurs lui-même cette expression, en ajoutant : *sicut tu in veritate...* Voyez II Joan. 4 et le commentaire. — *Majorem horum...* (vers. 4). Nous

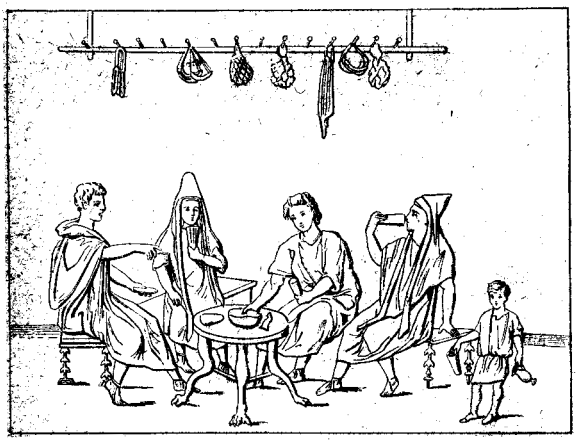

Scène d'hospitalité. (Peinture de Pompéi.)

faisant lire au fond de son âme, l'auteur signale le motif de la grande joie qu'il a mentionnée ci-dessus. Le mot μειζοτέραν, qui correspond à « majorem », est un double comparatif. — *Gratiam* désigne une faveur divine. La Vulgate a lu χάριν, avec divers documents anciens; mais la leçon la mieux accréditée est χαράν, joie, qui se rattache mieux au contexte. — Le pronom *horum* (ces joies, ou ces choses) est expliqué par les mots *quam ut audiam... — Filios meos* (τὰ ἐμὰ τέκνα, mes propres enfants). Appellation de tendresse, qui représente les membres des Églises d'Asie gouvernées par saint Jean. Cf. I Joan. II, 1, 18, etc.

5-8. L'apôtre loue spécialement l'esprit hospitalier de son ami à l'égard des chrétiens. — *Fideliter facis.* Le grec πιστὸν ποιεῖς est diversement interprété. D'après Œcuménius et d'autres : Tu fais une chose digne d'un fidèle, d'un chrétien. Mais πιστός n'a pas d'ordinaire cette signification. Il vaut donc mieux traduire : Tu fais une chose sûre; c.-à-d., tu accomplis un acte dont le fruit ne sera pas perdu. — *Quidquid operaris.* Ce trait désigne, d'après le contexte, des œuvres miséricordieuses de différente nature (hospitalité, secours en argent, etc.). — Les mots *et hoc in...* rehaussent le mérite de l'acte : Envers des frères, et des frères qui sont étrangers. Les frères et les étrangers ne forment donc pas deux catégories distinctes, mais une seule (c'est la vraie leçon du grec : καὶ τοῦτο ξένους, au lieu de καὶ εἰς τοὺς ξένους, et envers les étrangers). — *Qui testimonium...* (vers. 6). Ceux qui, dans une circonstance particulière, avaient été ainsi l'objet de la bonté de Gaïus, avaient fait publiquement son éloge dans la ville qu'habitait saint Jean, devant les chrétiens réunis en assemblée religieuse. — *Caritati tuæ.* Comme plus haut (voyez les notes du vers. 3[b]), le pronom est fortement accentué dans le grec : σου τῇ ἀγάπῃ. — *Quos benefaciens deduces.* Mieux, d'après d'anciens manuscrits latins : « Quos benefacies deducens... » C'est la leçon des meilleurs manuscrits grecs. Les chrétiens que Gaïus avait si bien accueillis naguère devaient prochainement retourner dans le lieu de sa résidence, et de là continuer leur voyage : Jean invite son ami à les aider encore. — *Deduces.* Le grec προπέμπω suppose très souvent des secours pécuniaires fournis pour le voyage, et tel est ici le cas. Cf. Act. XV, 3; Rom. XV, 24; I Cor. XVI, 6, 11; Tit. III, 13, etc.

7. Car c'est pour son nom qu'ils se sont mis en route, sans rien recevoir des païens.

8. Nous devons donc accueillir de tels hommes, afin de travailler avec eux pour la vérité.

9. J'aurais écrit à l'église ; mais Diotréphès, qui aime à tenir le premier rang parmi eux, ne nous reçoit pas.

10. C'est pourquoi, lorsque je viendrai, je rappellerai les actions qu'il commet, se livrant contre nous à de méchants propos ; et comme si cela ne lui suffisait pas, non seulement il ne reçoit pas lui-même les frères, mais il empêche ceux qui voudraient les recevoir, et les chasse de l'église.

7. Pro nomine enim ejus profecti sunt, nihil accipientes a gentibus.

8. Nos ergo debemus suscipere hujusmodi, ut cooperatores simus veritatis.

9. Scripsissem forsitan ecclesiæ ; sed is qui amat primatum gerere in eis, Diotrephes, non recipit nos.

10. Propter hoc si venero, commonebo ejus opera quæ facit, verbis malignis garriens in nos ; et quasi non ei ista sufficiant, neque ipse suscipit fratres, et eos qui suscipiunt prohibet, et de ecclesia ejicit.

— *Digne Deo.* Par conséquent, d'une manière généreuse. — *Pro nomine enim...* (vers. 7). L'apôtre motive sa recommandation du vers. 6. Ceux en faveur desquels elle avait lieu étaient des missionnaires du Christ, et méritaient tout particulièrement qu'on leur vînt en aide dans leur noble entreprise. Le pronom *ejus* manque dans la plupart des documents grecs, où on lit seulement : pour le nom. Il s'agit évidemment du nom de Jésus-Christ, qu'on employait parfois ainsi d'une manière absolue aux temps apostoliques. Cf. Act. v, 41 ; Jac. II, 7 ; saint Ignace, *ad Eph.*, 7 ; *ad Philad.*, 10 ; saint Clément, pape, II et XIII, etc. — *Profecti sunt :* pour porter au loin la connaissance de ce nom béni. — *Nihil... a gentibus.* C'était pour ces vaillants missionnaires une règle habituelle : ils ne demandaient jamais l'hospitalité ni aucun secours aux païens durant leurs voyages apostoliques, suivant en cela la pratique de saint Paul. On a parfois donné de ce passage une autre interprétation : saint Jean aurait voulu dire, pour apitoyer Gaïus, que ses protégés avaient été chassés de leur pays après leur conversion, et qu'ils n'avaient pu emporter aucune parcelle de leurs biens. Mais ce sentiment est injustifiable. — *Nos ergo* (vers. 8). Avec beaucoup d'emphase. C'est à nous, leurs frères, qu'il appartient de les secourir. C'est cette pieuse pensée qui a donné naissance à l'œuvre de la propagation de la foi. — *Suscipere :* accueillir affectueusement. — *Ut cooperatores...* Parole très encourageante. Les missionnaires du Christ travaillent au service de la vérité, c.-à-d. de l'évangile ; quiconque leur vient en aide coopère à leur œuvre toute sainte, et se fait en quelques sorte le collaborateur de la vérité elle-même, dont il favorise la propagation.

2° Reproches à l'adresse de Diotréphès, félicitations pour Démétrius. Vers. 9-12.

Ces deux personnages étant inconnus, il règne nécessairement quelque obscurité dans les lignes qui parlent d'eux.

9-11. Plaintes au sujet de Diotréphès. — *Scripsissem forsitan.* La Vulgate, comme le syriaque, a adopté la variante ἔγραψα ἄν. Mais il vaut mieux lire : ἔγραψά τι, j'ai écrit quelque chose (c.-à-d., une petite lettre). Cet écrit s'est perdu, supprimé peut-être par Diotréphès lui-même. — *Ecclesiæ*, τῇ ἐκκλησίᾳ : à l'Église particulière dont Gaïus et Diotréphès faisaient partie. — *Qui... principatum.* Le grec emploie une expression particulière, qui n'est pas usitée ailleurs dans le Nouveau Testament : ὁ φιλοπρωτεύων, celui qui aime à être le premier. Elle caractérise fort bien Diotréphès, personnage ambitieux, qui voulait absolument jouer le premier rôle dans la chrétienté en question, et qui se trouvait par là même en antagonisme avec l'apôtre. On a souvent supposé, avec beaucoup de justesse, qu'il était prêtre-évêque. En effet, il semble difficile qu'il ait pu excommunier ceux qui lui déplaisaient, comme il est dit au vers. 10[b], s'il n'avait pas joui d'une situation officielle. Rien n'indique qu'il propageât une fausse doctrine ; son ambition seule est blâmée. — *In eis :* sur les membres de l'Église à laquelle il appartenait. — *Non recipit nos.* C.-à-d. : il refuse de reconnaître notre autorité apostolique. — *Propter hoc...* (vers. 10). Sa lettre à l'Église n'ayant eu aucun succès, à cause de l'attitude arrogante de Diotréphès, Jean annonce qu'il viendra en personne, afin de rétablir l'ordre. — La formule *si venero* équivaut à celle-ci : Lorsque je viendrai. Comp. le vers. 14 ; I Joan. II, 28, etc. — *Commonebo :* ὑπομνήσω, je rappellerai à la mémoire, je signalerai. — *Ejus opera quæ...* L'apôtre mentionne dès maintenant deux traits particuliers de la conduite scandaleuse de Diotréphès. En premier lieu, *verbis... garriens...* Le verbe φλυαρεῖν (pas ailleurs dans le Nouveau Testament) désigne des paroles non seulement méchantes, mais dépourvues de sens. — *Et quasi non...* Petite transition au second fait. — *Neque ipse..., et eos...* Non content de refuser lui-même l'hospitalité aux chrétiens étrangers (*fratres*, τοὺς ἀδελφούς) dont il a été parlé ci-dessus, il allait jusqu'à excommunier ceux qui étaient disposés à les recevoir chez eux (d'après la meilleure leçon du grec : « eos qui volunt »,

11. Carissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. Qui benefacit, ex Deo est; qui malefacit, non vidit Deum.

12. Demetrio testimonium redditur ab omnibus, et ab ipsa veritate; sed et nos testimonium perhibemus, et nosti quoniam testimonium nostrum verum est.

13. Multa habui tibi scribere, sed nolui per atramentum et calamum scribere tibi.

14. Spero autem protinus te videre, et os ad os loquemur. Pax tibi. Salutant te amici. Saluta amicos nominatim.

11. Bien-aimé, n'imite pas le mal, mais ce qui est bon. Celui qui fait le bien est de Dieu; celui qui fait le mal n'a pas vu Dieu.

12. Tous, et la vérité elle-même, rendent un bon témoignage à Démétrius; nous aussi, nous lui rendons témoignage, et tu sais que notre témoignage est véridique.

13. J'avais beaucoup de choses à t'écrire, mais je ne veux pas t'écrire avec l'encre et la plume.

14. J'espère te voir bientôt, et nous nous entretiendrons de vive voix. Que la paix soit avec toi. Les amis te saluent. Salue les amis, chacun en particulier.

---

s.-ent. « suscipere »; au lieu de *eos qui suscipiunt*). Il regardait évidemment ces étrangers comme des rivaux, qui nuisaient à son autorité. On a parfois adouci sans raison suffisante la signification du trait *de ecclesia ejicit*, comme s'il avait consisté dans la menace d'excommunication, ou dans le fait d'être exclu de la chapelle domestique de Diotréphès. — *Noli imitari...* (vers. 11). Au récit de ces faits étranges, l'apôtre associe naturellement une exhortation, qui en déduit pour ainsi dire la morale pratique. — *Bonum, malum.* Ces deux mots sont au neutre : τὸ κακόν, τὸ ἀγαθόν. Tout en employant l'abstrait, saint Jean avait à la pensée des cas très concrets, des personnages parfaitement déterminés : Diotréphès, dont il fallait fuir le mauvais exemple, et Démétrius, qu'il fallait imiter. — *Qui benefacit... malefacit.* Encore à l'abstrait : Celui qui fait le bien, celui qui fait le mal.

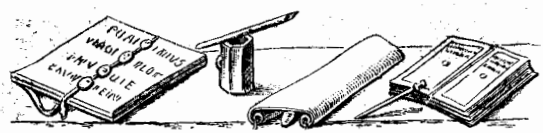

Encrier, manuscrits et calame. (D'après les monuments romains.)

L'auteur motive sa recommandation « Noli... ». — *Ex Deo est.* C.-à-d. : il a en Dieu la source de sa vie morale et spirituelle, il est fils de Dieu. Voyez I Joan. II, 16; IV, 1, 2, 3, 4, etc. — *Non vidit...* Comp. I Joan. III, 6[b] et le commentaire. Un tel homme n'a pas même fait les premiers pas dans la connaissance de Dieu.

12. Éloge de Démétrius. — *Demetrio.* Nous ne savons de lui, comme pour Diotréphès, que ce que nous en apprend cette lettre. — *Testimonium redditur.* L'auteur cite trois témoignages favorables à Démétrius. Le premier est celui de tous les chrétiens qui le connaissaient : *ab omnibus.* — Le second, celui de la vérité même : *ab ipsa...* Cette locution est un peu obscure. Elle représenterait, suivant quelques interprètes, les faits eux-mêmes, c.-à-d., la conduite de Démétrius, qui attestait la réalité de ses vertus; selon d'autres, la vérité divine, envisagée objectivement, c.-à-d., l'idéal de la vie chrétienne, qu'on voyait réalisé par Démétrius; suivant d'autres encore, une révélation faite par Jésus-Christ ou par l'Esprit-Saint. Le premier sentiment est le plus simple de tous. — *Sed et nos...* Troisième témoignage, celui de l'apôtre en personne. Dans les mots *et nosti quoniam...* on croirait entendre un écho de Joan. XXI, 24[b]. Gaïus savait que la bouche et la plume du disciple bien-aimé ne proféraient que la vérité.

III. Conclusion. Vers. 13-14.

Elle a beaucoup d'affinité avec celle de II Joan.

13-14[a]. Une bonne nouvelle. — *Multa habui...* À l'imparfait dans le grec : J'avais beaucoup de choses à t'écrire (lorsque je commençais ma lettre). — *Et calamum.* Au lieu du papier (cf. II Joan. 12), l'apôtre nomme ici le roseau qui servait à tracer les caractères. — *Spero autem... et...* Voyez II Joan. 12[b]. Ici l'auteur ajoute l'adverbe *protinus :* sa visite sera prochaine.

14[b]. Salutation finale. — Il y a d'abord un pieux souhait de Jean : *Pax tibi.* Cf. Gal. VI, 16; Eph. VI, 23; I Petr. V, 14, etc. — Ensuite, une salutation de l'auteur pour ceux de ses propres amis qui étaient auprès de Gaïus : *saluta... nominatim* (c.-à-d., un à un, individuellement).